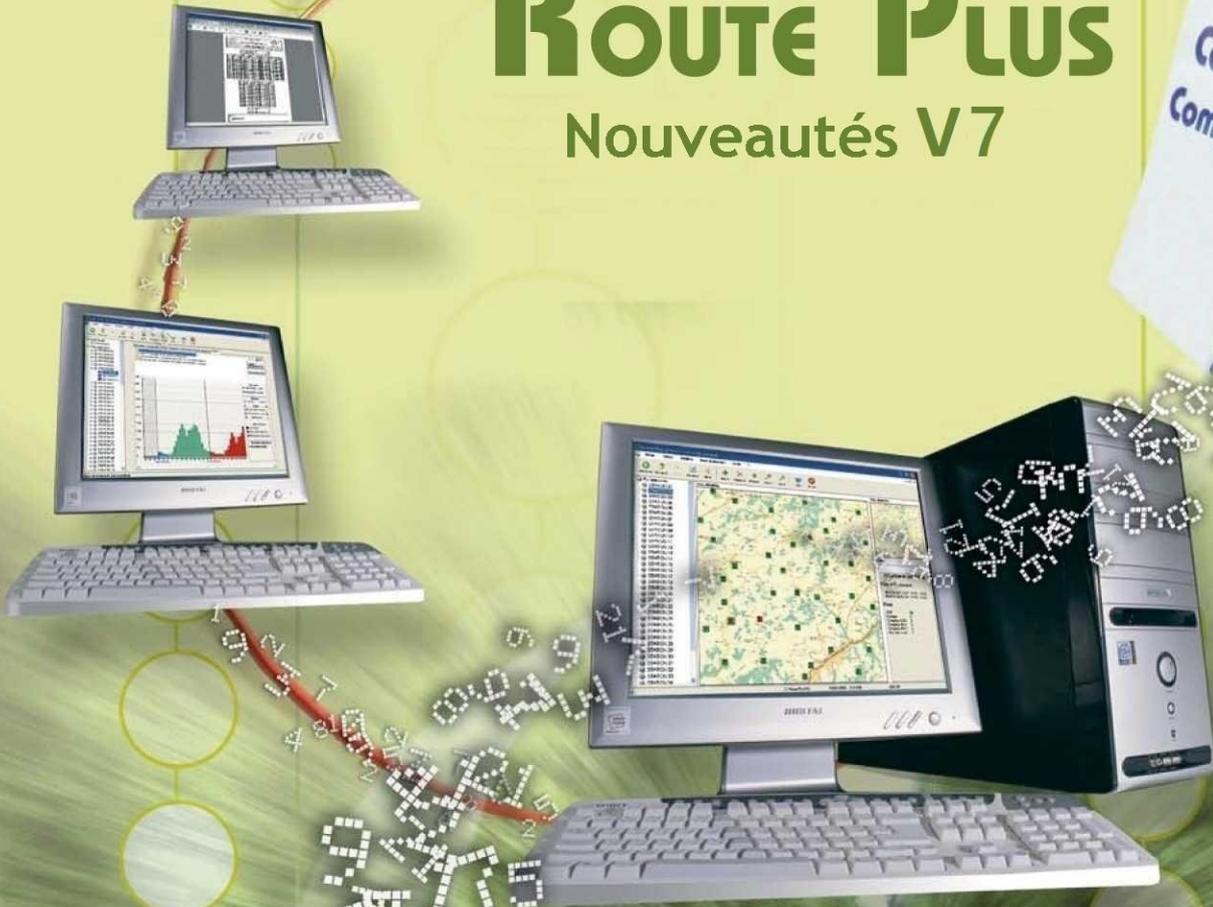


# ROUTE PLUS

Nouveautés V7

Carte de  
Comptage



**Demat Route V2**

**Suivi De Communication Android V2**

<b>PARTIE 1 : INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1 Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>2 Présentation du livret.....</b>	<b>3</b>
<b>3 Mise à jour .....</b>	<b>4</b>
3.1 Travail préparatoire.....	4
3.2 Mise à jour .....	4
<b>PARTIE 2 : NOUVEAUTES ROUTE PLUS .....</b>	<b>5</b>
<b>1 Présentation .....</b>	<b>5</b>
<b>2 Environnement. ....</b>	<b>5</b>
2.1 Présentation.....	5
2.2 Outils de développement. ....	5
2.3 Architecture logicielle.....	5
2.3.1 Route Plus : .....	5
2.3.2 Demat Route : .....	6
2.3.3 Suivi de communication Mobile : .....	6
2.4 Télémaintenance TeamViewer.....	6
2.5 Documentation.....	6
<b>3 Open Street Map (OSM). ....</b>	<b>7</b>
3.1 Présentation.....	7
3.2 Paramétrage.....	7
3.2.1 Général.....	7
3.2.2 Contrats.....	7
3.3 Eléments concernés.....	7
3.3.1 Equipements.....	8
3.3.2 Affaires.....	8
3.3.3 Planning.....	9
3.4 Limites.....	9
<b>4 DematRoute.....</b>	<b>10</b>
4.1 Présentation.....	10
4.2 Conditions d'utilisations.....	10
4.3 Mise en service au sein de Route Plus.....	11
4.3.1 Identifiant Route Plus.....	11
4.3.2 Publication.....	12
4.4 Informations publiées.....	15
4.4.1 Equipements.....	15
4.4.2 Points de mesures.....	15
4.5 Le site DematRoute .....	16
4.5.1 Identification.....	16
4.5.2 IHM.....	16
<b>5 Suivi de communication sous Android v2.....</b>	<b>19</b>
5.1.1 Principe.....	19
5.1.2 Mise en œuvre.....	19
5.1.3 Utilisation.....	21
<b>6 Vitesses Maximum autorisées contextuelles (VMA).....</b>	<b>22</b>
6.1 Présentation.....	22
6.2 Limites.....	22
6.3 Importation FIME.....	22
6.4 Consultation du recueil.....	23
6.5 Génération du rapport mobile avec VMA contextuelles.....	23

<b>7 Recueil Automatique.....</b>	<b>24</b>
7.1 Mise à l'heure des stations. ....	24
7.2 Sélection des jours de recueil automatique .....	25
7.3 Respect de la fréquence du recueil. ....	25
7.4 Appel en mode silence (On/Off) .....	26
7.5 Rappel en cas d'échec.....	26
<b>8 Divers.....</b>	<b>27</b>
8.1 Entête Export SIG et Perso.....	27
8.2 Export IRIS.....	27
8.3 B153.....	27
8.4 Suivi de communication sous Android .....	27
8.5 Suppression de périodes de mesures. ....	27

# PARTIE 1 : INTRODUCTION.

## 1 Préambule.

La nouvelle version de Route Plus est arrivée. Si vous êtes destinataire de cette version, c'est que vous êtes sous contrat de maintenance et nous vous en remercions.

Comme à son habitude, Route Plus évolue aussi afin de garantir la compatibilité avec les nouvelles technologies concernant :

- les matériels de comptage
- les systèmes d'exploitation
- les outils bureautiques et cartographiques
- les moyens de communication

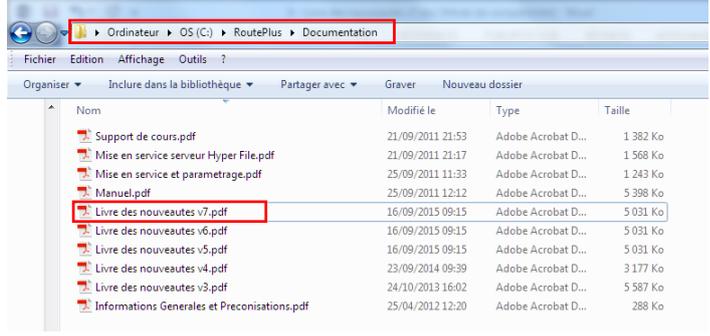
## 2 Présentation du livret.

Ce livret retrace l'ensemble des nouveautés de Route Plus qui sont présentées sous une forme :

- Thématique pour les évolutions majeures.
- De liste pour les évolutions les moins importantes.

Ce livret est disponible :

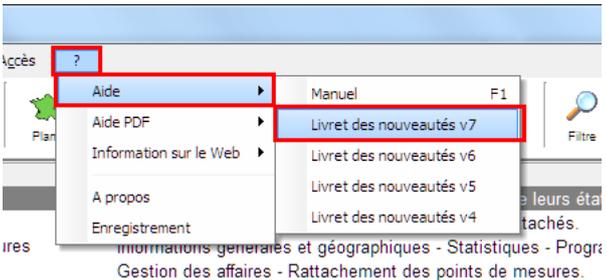
A partir du sous-dossier « Documentation »



Nom	Modifié le	Type	Taille
Support de cours.pdf	21/09/2011 21:53	Adobe Acrobat D...	1 382 Ko
Mise en service serveur Hyper File.pdf	21/09/2011 21:17	Adobe Acrobat D...	1 568 Ko
Mise en service et paramétrage.pdf	25/09/2011 11:33	Adobe Acrobat D...	1 243 Ko
Manuel.pdf	25/09/2011 12:12	Adobe Acrobat D...	5 398 Ko
<b>Livret des nouveautés v7.pdf</b>	16/09/2015 09:15	Adobe Acrobat D...	5 031 Ko
Livret des nouveautés v6.pdf	16/09/2015 09:15	Adobe Acrobat D...	5 031 Ko
Livret des nouveautés v5.pdf	16/09/2015 09:15	Adobe Acrobat D...	5 031 Ko
Livret des nouveautés v4.pdf	23/09/2014 09:39	Adobe Acrobat D...	3 177 Ko
Livret des nouveautés v3.pdf	24/10/2013 16:02	Adobe Acrobat D...	5 587 Ko
Informations Générales et Préconisations.pdf	25/04/2012 12:20	Adobe Acrobat D...	288 Ko

A partir du menu déroulant :

« ? » - « Manuel » - « Livret des nouveautés v7 ».



A partir de la page « Documentation » du site internet <http://routeplus.eu/Documentation.htm>

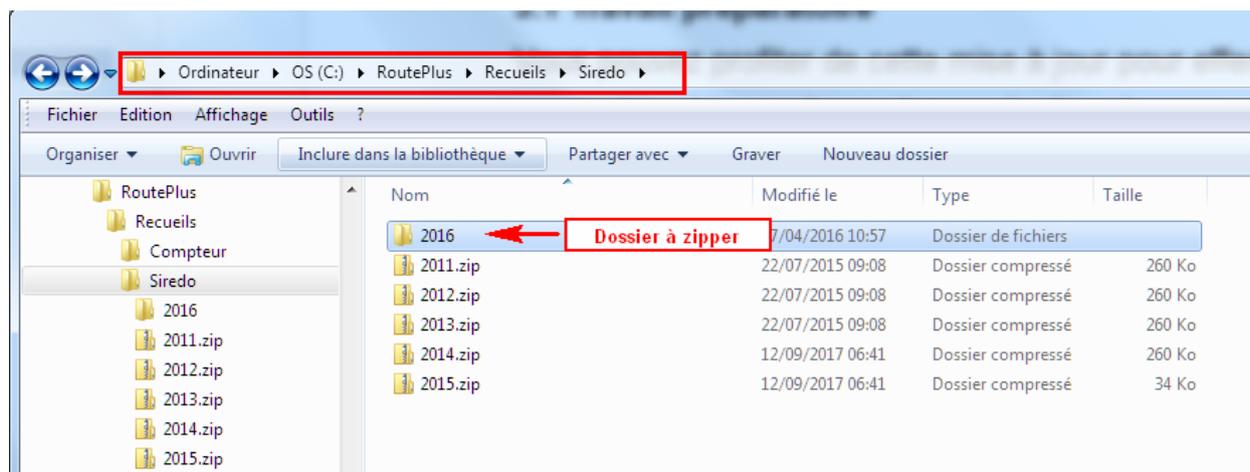


### 3 Mise à jour

#### 3.1 Travail préparatoire

Vous pouvez profiter de cette mise à jour pour effectuer :

- L'archivage de vos bases de données.
- La compression des fichiers de recueils des années précédentes. Vous retrouverez le dossier de stockage dans les « Paramètres généraux – Recueil ». Cet archivage suit le procédé suivant :
  - o Zipper le dossier correspondant à l'année. (Exemple : « c:\RoutePlus\Recueils\SIREDO\2016\»
  - o Supprimer le dossier de fichiers.



Archivage des recueils de l'année 2016

#### 3.2 Mise à jour

Respecter les consignes du service informatique avant de réaliser cette mise à jour. Elle suit le procédé suivant :

- Fermer Route Plus sur tous les postes et le service de communication sur le poste n°1.  
Décompresser le fichier « MAJRoutePlus7.x.x.x.zip » à partir du lien de téléchargement (que vous allez recevoir par mail) vers le dossier d'installation de Route Plus. (Exemple : "c:\RoutePlus\Serveur").
- Lancer Route Plus.

Attention :

- Cette mise à jour doit être réalisée sur tous les postes.
- Vous ne devez pas décompresser les fichiers Excel.zip, HTML.zip... C'est Route Plus qui réalise cette opération.

# **PARTIE 2 : NOUVEAUTES ROUTE PLUS**

## **1 Présentation**

---

Ce chapitre retrace l'ensemble des évolutions de Route Plus et de ses outils associés.

Nous aborderons ces modifications selon deux approches :

- Thématique permettant de détailler précisément les nouveautés les plus importantes.
- Par liste présentant les modifications plus simples.

Parmi les thèmes, nous trouverons dans ce livret :

- L'environnement de Route Plus.
- Les outils cartographiques OpenStreetMap.
- La nouvelle version de l'application de suivi de communication sous Android.
- La nouvelle version du site de publication DematRoute.

## **2 Environnement.**

---

### **2.1 Présentation.**

Comme chaque année, nous garantissons une évolution de Route Plus avec l'univers informatique. Cela concerne les éléments suivants :

### **2.2 Outils de développement.**

Route Plus et ses outils ont été migrés sous WinDev, WebDev et Windev Mobile 22.

### **2.3 Architecture logicielle.**

Voici la liste des compatibilités à jour :

#### **2.3.1 *Route Plus* :**

- Windows :
  - o 2000
  - o 2003
  - o 2008
  - o XP
  - o VISTA
  - o 7
  - o 8 et 8.1
  - o 10
- Excel :
  - o 2000 (version 9.0) inclus aussi dans Office 2000
  - o 2002 (version 10) inclus aussi dans Office XP
  - o 2003 (version 11) inclus aussi dans Office 2003
  - o 2007 (version 12) inclus aussi dans Office 2007
  - o 2010 (version 14) inclus aussi dans Office 2010
  - o 2013 (version 15) inclus aussi dans Office 2013 et Office 365 de 2013
  - o 2016 (version 16 inclus aussi dans Office 2016 et Office 365 actuelle.
- Libre Office
  - o Version stable 4.4.5
  - à
  - o Version stable 5.3.6

- Internet Explorer
  - o 7 : Vista, XP (SP2 et SP3)
  - o 8 : Windows 7, VISTA, XP (SP2 et SP3)
  - o 9 : Windows 7, VISTA (SP2)
  - o 10 : Windows 8, 7
  - o 11 : Windows 10, 8.1, 8, 7 (SP1)
- API Google Maps v3.
- API Leaflet 1.2.0.

### 2.3.2 Demat Route :

Le site internet fonctionne avec les navigateurs intégrant la technologie AJAX. A l'heure de la rédaction de ce manuel, le test de compatibilité des navigateurs porte sur :

- Internet Explorer (Windows)
- Chrome (Windows, Android, IOS et Mac OS)
- Safari (Windows, Android, IOS et Mac OS)
- FireFox (Windows, Android, IOS et Mac OS)

A l'issue de ce test, une liste compatibilité sera intégrée à la documentation de DematRoute.

### 2.3.3 Suivi de communication Mobile :

Fonctionne sous les versions d'Android suivantes :

- o Ice Cream Sandwich (4.0.x)
- o Jelly Bean (4.1.x à 4.3.x)
- o KitKat (4.4.x)
- o Lollipop (5.0)
- o Marshmallow (6.0)
- o Nougat (7.0)

Merci de nous signaler si vous désirez que cette application puisse fonctionner sous IOS.

## **2.4 Télémaintenance TeamViewer.**

L'outil TeamViewer Quick Support version 12 a été intégré avec la mise à jour de Route Plus. Cela veut dire que notre prise en main peut se faire avec des versions antérieures.

## **2.5 Documentation.**

Les manuels suivants ont été mis à jour ou créés :

- La mise en service et le paramétrage de Route Plus.
- La mise en service du serveur Hyper File SQL et des bases de données.
- L'interfaçage cartographique.
- Le manuel de Route Plus.
- Le livret des nouveautés v7.
- Le support de cours.

Le site de publication DematRoute va évoluer tout au long de l'année 2018. Une documentation spécifique sera rédigée au plus tôt et accessible sur les mêmes supports habituels :

- A partir de Route Plus
- A partir du site <http://routeplus.fr>
- A partir du site <http://dematroute.fr>

## 3 Open Street Map (OSM).

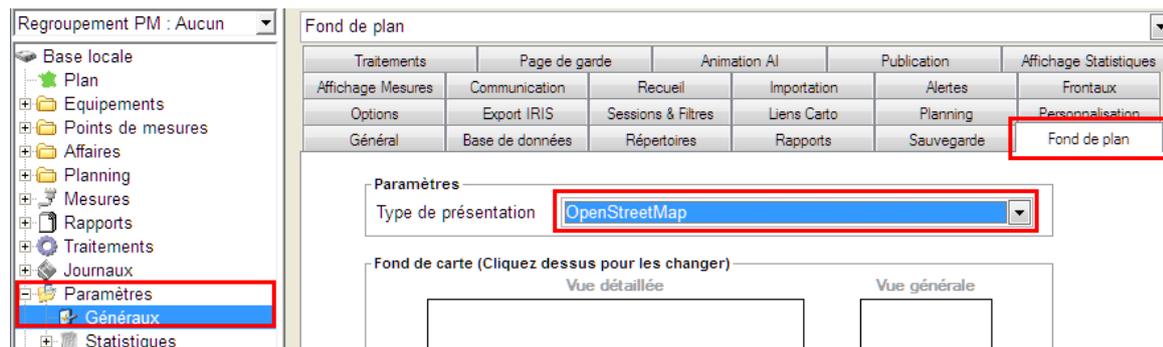
### 3.1 Présentation.

Route Plus intègre désormais en standard Open Street Map (OSM). C'est un outil cartographique open source qui propose une alternative à Google.

### 3.2 Paramétrage.

#### 3.2.1 Général.

Pour activer les fonds cartographiques OSM, il suffit de se rendre sur la page « Fond de Plan » du paramétrage général.



#### 3.2.2 Contrats.

Demat Route utilise en standard un fond cartographique OSM.

Si vous désirez utiliser ce site en utilisant des fonds cartographique de l'IGN, merci de nous contacter pour vous donner la possibilité de saisir les contrats correspondants.

En cas de besoin, vous pouvez consulter la procédure d'obtention des contrats de services à l'adresse <http://professionnels.ign.fr/ign/contrats>

### 3.3 Eléments concernés.

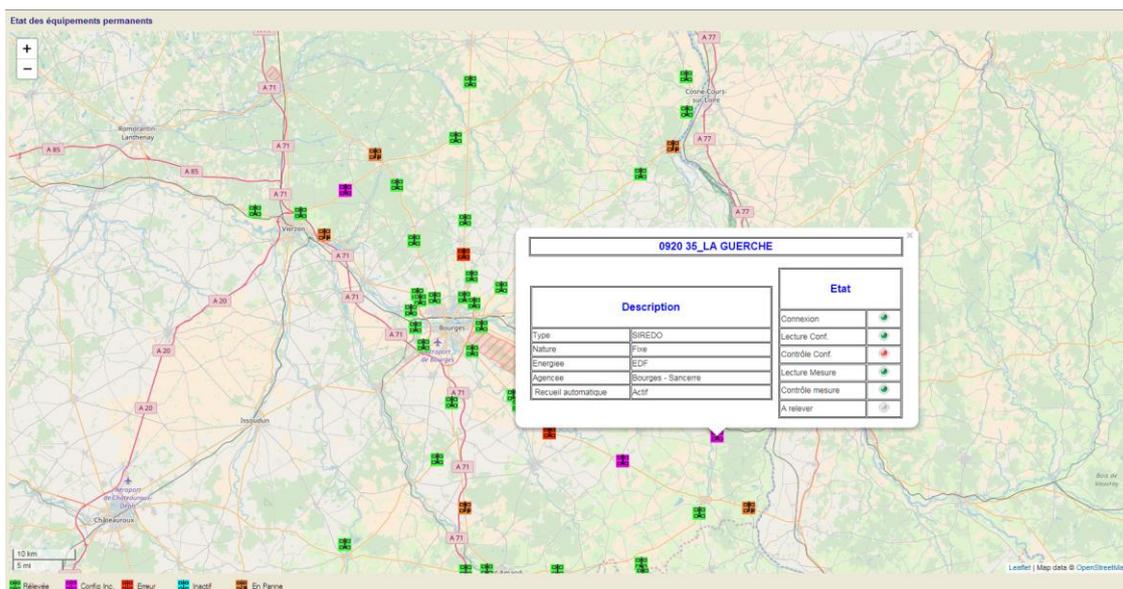
Le fond cartographique sous OSM est disponible pour :

- Les équipements.
- Les points de mesures.
- Les affaires.
- Les plannings.

Voici les impressions écrans correspondantes :

### 3.3.1 Equipements.

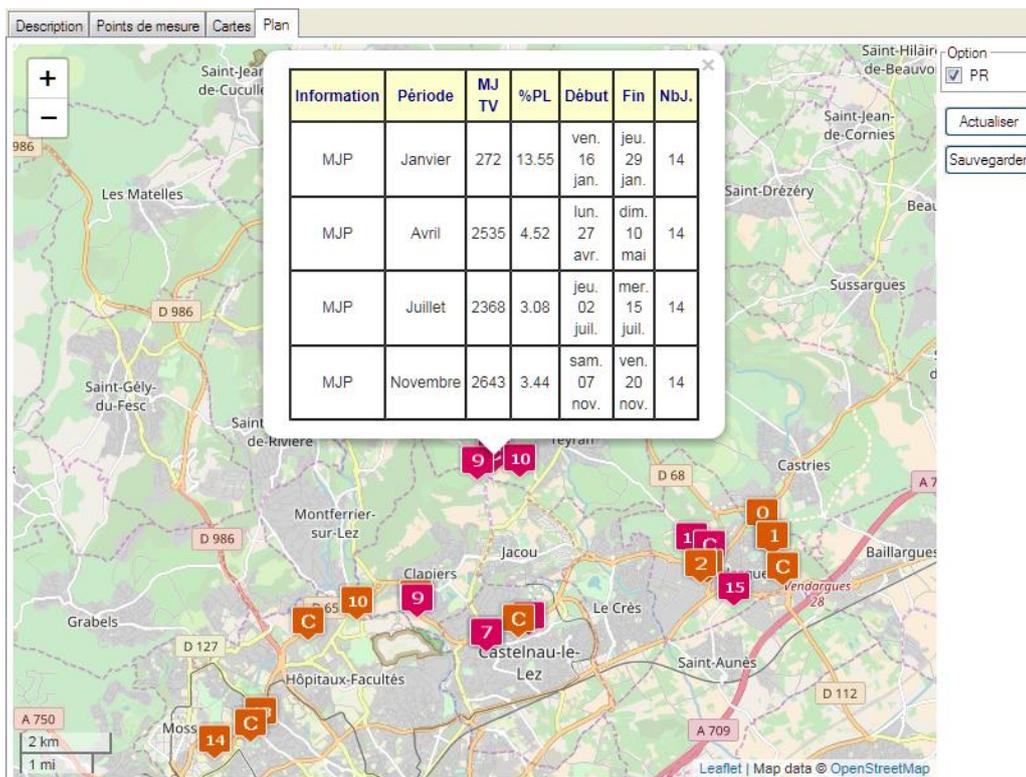
Vous disposez des mêmes fonctionnalités que précédemment avec Google Maps.



Etat du recueil automatique des équipements permanents

### 3.3.2 Affaires.

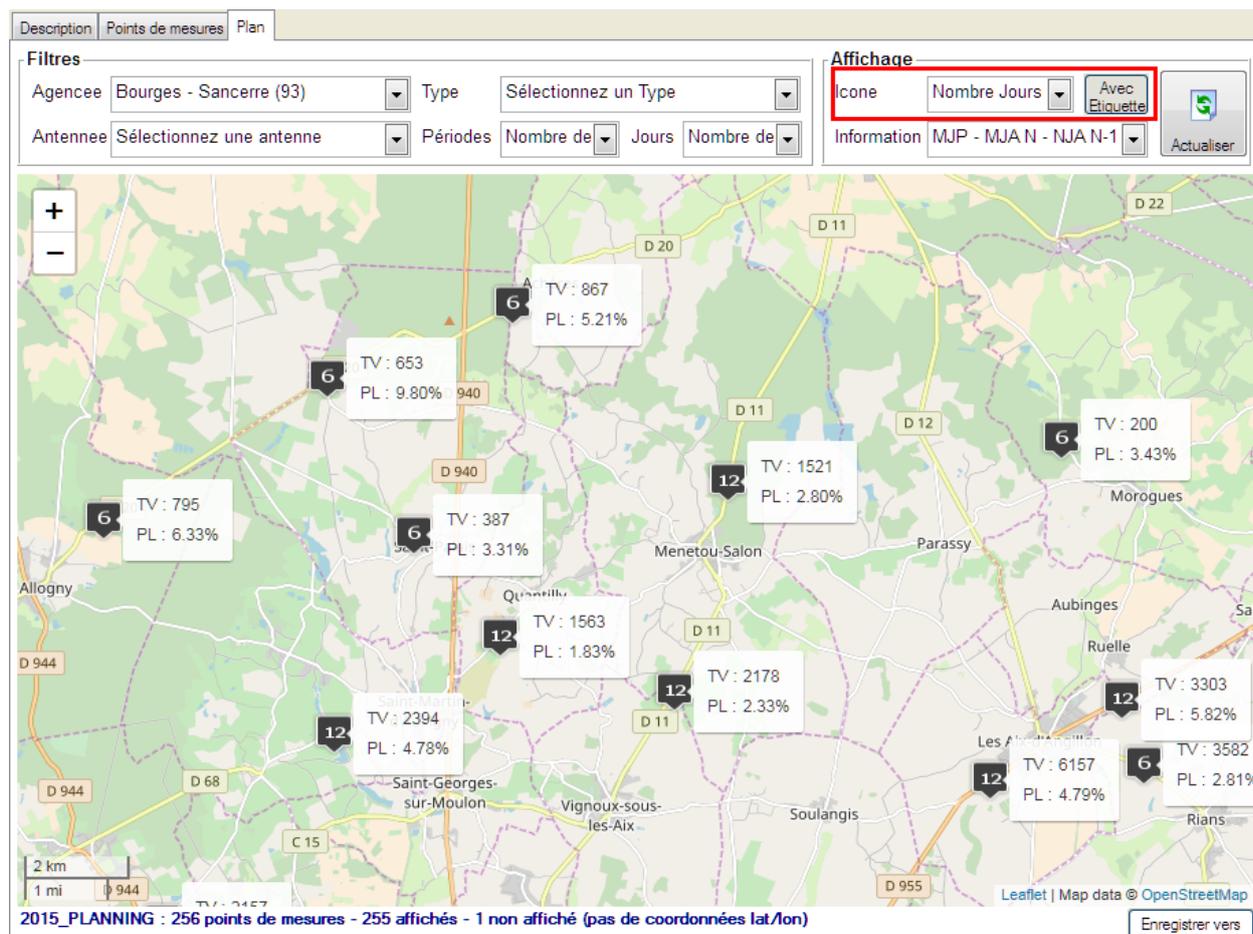
Vous disposez des mêmes fonctionnalités que précédemment avec Google Maps.



Points de Mesures de l'affaire avec affichage des PR

### 3.3.3 Planning

Toutes les fonctionnalités de Google Map ont été reprises ici avec en plus la possibilité d'afficher les étiquettes et les pop-up en même temps. Voici un exemple de planning :



Affichage des MJA TV et %PL sur un nombre de jours affiché sur l'icône.

### 3.4 Limites.

La version actuelle ne permet pas :

- D'afficher le Street View (puisque'il s'agit d'un outil de Google).
- D'imprimer des cartes.
- La géolocalisation. Elle s'effectue toujours avec Google Maps. Elle sera changée en cours d'année 2018 avec une version intermédiaire de Route Plus.

## 4 DematRoute.

---

### 4.1 Présentation.

Ce point du livret a demandé le plus de recherche et de développement car il fait entrer en jeu de multiples outils et technologies, à savoir :

- Le développement Web avec Base de données (WebDev 22, Hyper File SQL Client/Serveur)
- L'utilisation de la bibliothèque open source de cartographie Leaflet.
- L'utilisation de langages et méthodes divers (Java Script, AJAX, JQUERY, WebServices, import / export de fichiers au format géojson).

C'est cette première version de ce travail qui est livrée avec Route Plus à travers l'outil Demat Route v2.

Il va vous permettre de :

- Visualiser les Equipements.
- Rattraper les mesures de vos équipements
- Visualiser les points de mesures.
- Visualiser les Statistiques de débits et de vitesses.

L'accès au site Demat Route passe par une identification demandant un nom et un mot de passe.

### 4.2 Conditions d'utilisations.

Pour pouvoir bénéficier de Demat Route, vous devez :

- Etre en possession au minimum d'une licence Route Plus,
- Etre sous contrat de maintenance.

La fin d'un contrat de maintenance ou d'une période de garantie stoppe l'utilisation du site Demat Route.

Par contre, la mise à disposition du site Demat Route est comprise dans le contrat de maintenance que vous avez souscrit.

Certaines limites sont tout de même fixées :

- 100 sites de comptages (équipements permanents).
- 1000 points de mesures permanents ou tournants (1 Site de 3 sens = 3 points de mesures)
- 20 ans de Moyennes Journalières Annuelles
- 10 ans de Moyennes Journalières Mensuelles

Le site est hébergé par un prestataire externe. Le serveur :

- Est commun pour l'ensemble des sites Route Plus.
- N'est pas sauvegardé puisque toutes les données se trouvent dans Route Plus.
- Est dimensionné pour un usage modéré.

## 4.3 Mise en service au sein de Route Plus.

### 4.3.1 Identifiant Route Plus.

Vous devez renseigner impérativement votre identifiant sur l'ensemble de vos postes Route Plus. C'est déjà le cas pour la majorité d'entre vous. Pour les autres, voici le rappel de la saisie :

- Vous demandez par mail vos identifiants.
- Dès réception par mail, saisissez
  - o Le numéro de site
  - o L'identifiant

The screenshot shows the 'Général' settings window. The 'Général' tab is active. The 'Références' section includes fields for 'Période de jour de', 'Période du soir de', 'Période de nuit de', 'Période matin de', 'Période après-midi de', 'Heure de pointe matin', 'Heure de pointe soir', 'Jours fériés', 'Département', 'Limitation vitesse VL', and 'Limitation vitesse PL'. The 'Numéro du site' is set to 6 and 'Numéro du poste' is set to 1. The 'Identifiant du poste' field is empty. Red boxes highlight the 'Général' tab, the 'Paramètres' menu item, and the site/post number fields.

*Saisie de votre identifiant par poste.*

Au premier lancement de Route Plus, un assistant vous permettra de saisir les identifiants de chacun de vos postes :

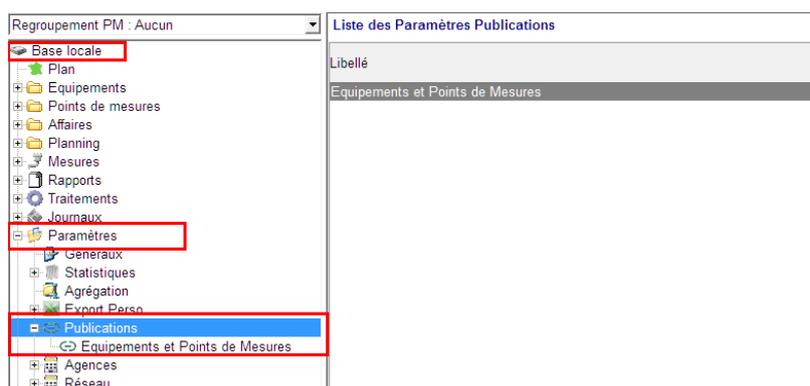
The screenshot shows the 'Saisie des identifiants Route Plus' dialog box. It prompts the user to enter site and post information. A table shows three posts with their respective identifiers and verification status. Red boxes and arrows highlight the input fields and the table.

Poste	Identifiant	Vérification
1	[input field]	✓
2	[input field]	✓
3	[input field]	✗

### 4.3.2 Publication.

Le paramétrage de la publication apparaît dans l'explorateur de Route Plus au niveau :

#### Base Locale – Paramètres – Publications



Il permet de sélectionner les informations que vous désirez publier. Pour cela, vous disposez de trois onglets de paramétrages :

#### 4.3.2.1 Description.

NB : Les opérations suivantes sont à faire sur un des postes Route Plus.

La version 7 de Route Plus permet la création / modification d'un seul scénario de publication.

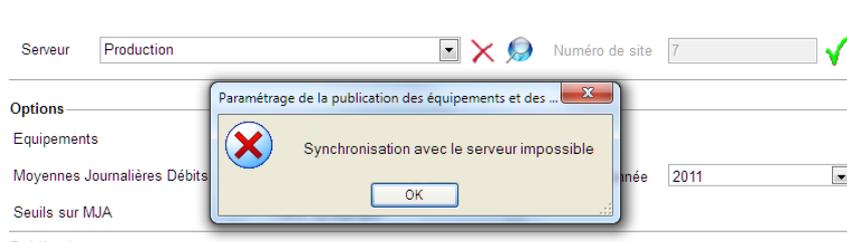
Vous disposez de deux serveurs de publication :

- De Test consultable à l'adresse : <http://dematroute.fr/comptage>
- De Production consultable à l'adresse : <http://www.comptage.eu/comptage>

Le numéro de site est donné à titre d'indication.

Un bon paramétrage est représenté par l'icône ✓ au niveau du serveur et du numéro de site.

Un mauvais paramétrage sera indiqué par le message d'erreur



**Options :** Cochez les choix suivants selon vos besoins

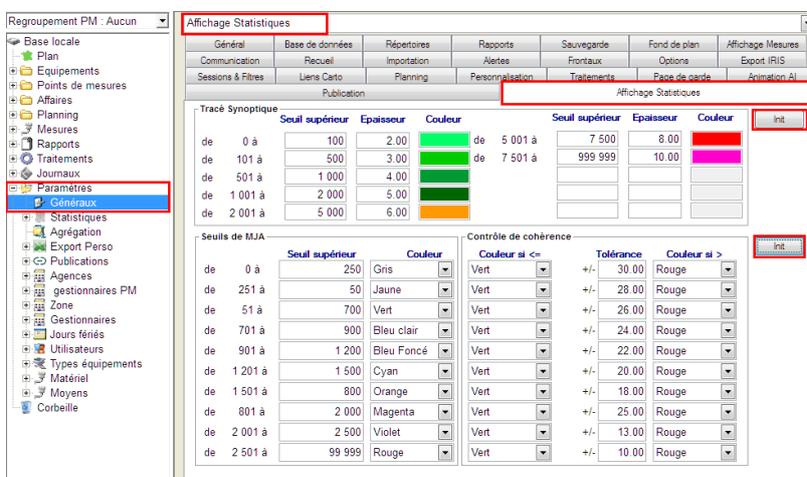
- Etats des équipements
- Moyennes Journalières sur les débits
- Moyennes Journalières sur les vitesses\*
- Année de début de publication des moyennes.
- Seuils sur MJA\*
- Tracé synoptique\*

\* Courant 2018.

Vous trouverez au chapitre « [Informations Publiées](#) » le détail de ces options.

Pour rappel, les seuils sur MJA et tracé synoptique sont personnalisables à partir de l'explorateur « Base Locale – Paramètres – Généraux – Affichage Statistiques ».

Vous disposez, ici, de deux boutons « Init » vous permettant de renseigner les éléments avec des valeurs par défaut.



Le paramétrage par défaut à l'aide des boutons

**4.3.2.2 Points de mesures**

C'est ici que vous sélectionnez les points de mesures à publier. Vous disposez des fonctions habituelles « Ajouter » et « Retirer »

Description													Points de mesures	Equipements	
Liste des points de mesures de la publication															Retirer
Agence	Antenne	Localisation	Libelle	Route	PR	Dist.	VMA	Lat	Lon	Identifiant	Type	Zone	publié		
Thonon		PONT DE LA RD90	PONT DE LA I		20	584	90/90	46.3544840	6.4694820	074.0002.02.5	Per		✓		
Anancy	Faverge-Thônes	FAVERGES	RD1508 Anne	B 1508 08 A	0	100	90/90	45.7555170	6.2972469	074.0068.01.4	Per		✓		
Thonon		DIFFUSEUR RD90;	EVIAN LES B;	74 D1005 G	23	235	90/90	46.3681380	6.5016100	074.0002.04.6	Per		✓		
Thonon		BRETELLE RD902	BRETELLE RI	74 B1005 09 E	0	20	50/49	46.3677490	6.5025970	074.0002.05.6	Per		✓		
Thonon		BRETELLE RD902	THONON LES	74 B1005 09 A	0	259	50/49	46.3677490	6.5025970	074.0002.05.5	Per		✓		
Thonon		BRETELLE RD902	BRETELLE RI	74 B1005 09 B	0	15	50/49	46.3677490	6.5025970	074.0002.05.4	Per		✓		
Thonon		PT141	BRETELLE RI	74 B1005 09 D	0	345	50/49	46.3677490	6.5025970	074.0002.05.7	Per		✓		
Anancy	Anancy	ANNECY NORD	AV. DE Genev	74 B1201	22	900	70/69	45.9288450	6.1226590	074.0069.00.6	Per		✓		
Anancy	Anancy	ANNECY NORD	AV.DE BROGI	74 B120103C	0	354	70/69	45.9288450	6.1226590	074.0069.00.5	Per		✓		
Anancy	Anancy	ANNECY NORD	PRINGY->AVE	74 B120103E	22	900	70/69	45.9288450	6.1226590	074.0069.00.7	Per		✓		
Anancy	Faverge-Thônes	ST_FERREOL	RD1508 MARI	74 B150808C	0	100	90/90	45.7563270	6.2967860	074.3008.00.4	Per		✓		
Anancy	Anancy	GILLON	BRETELLE A;	74 B3508 04 D	0	195	90/90	45.9313600	6.0856061	074.0071.00.8	Per		✓		
Thonon	Thonon-Douvaine	VEIGY-FONCENEX	VEIGY-FONCE	74 D1005	0	290	90/90	46.2749080	6.2450400	074.0001.00.3	Per		✓		
Thonon	Thonon-Douvaine	VEIGY-FONCENEX	SUISSE -> FR	74 D1005	0	290	90/90	46.2749080	6.2450400	074.0001.00.1	Per		✓		
Thonon	Thonon-Douvaine	VEIGY-FONCENEX	FRANCE -> SL	74 D1005	0	290	90/90	46.2749080	6.2450400	074.0001.00.2	Per		✓		
Thonon		SCIEZ	DOUVAIN->1	74 D1005	10	871	70/69	46.3268119	6.3577310	074.0002.00.1	Per		✓		

### 4.3.2.3 Equipements

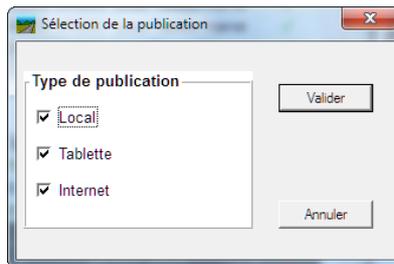
C'est ici que vous sélectionnez les équipements à publier. Vous disposez des fonctions habituelles « Ajouter » et « Retirer »

The screenshot shows two windows from a software interface. The top window, titled 'Liste des équipements de la publication', contains a table with columns: Gestionnaire, Agence, Libellé, Route, PR, Dist., Lat., Lon., Type, Fond de Plan, and Publié. The bottom window, titled 'Liste des équipements non concernés par la publication', contains a similar table. In the top window, the 'Retirer' button is highlighted with a red box. In the bottom window, the 'Ajouter' button is highlighted with a red box.

Les différents types de publication sont :

- Aucun : L'équipement n'est jamais présenté
- Local : L'équipement est présenté sur le fond de plan de Route Plus
- Tablette : L'équipement est présenté sur l'application « Suivi de Communication »
- Internet : L'équipement est présenté sur le site de publication (test ou production).

Lorsque vous Ajoutez des équipements, Route Plus vous invite à sélectionner le type de publication :



Vous pouvez modifier ce type de publication à partir du menu contextuel de la liste des équipements :

The screenshot shows a table with columns: Local/Tablette/Internet, SIREDO, LAC B02, 181, K0174.0, TCP / IP. A context menu is open over the table, with 'Fond de plan' highlighted in red. Other options include 'Recueil automatique', 'Terminal', 'EDF', 'Mise à l'heure', 'Affecter à l'agence', 'Géolocalisation automatique', 'Présenter', 'De partout', 'Local', 'Tablette', 'Web', 'Copier SIREDO', 'Copier la ligne', 'Copier la colonne', and 'Tout copier'.

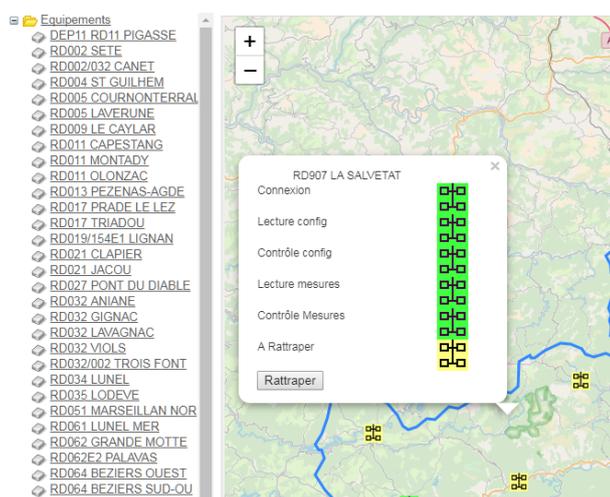
## 4.4 Informations publiées.

### 4.4.1 Equipements.

Les informations suivantes seront envoyées sur le site DematRoute :

- Libellé
- Latitude et Longitude
- Type et Nature d'équipement
- Etat du recueil automatique
  - o Connexion
  - o Lecture Configuration
  - o Contrôle Configuration
  - o Lecture Mesure
  - o Contrôle Mesure
  - o Rattrapage des mesures

Ces informations seront présentées sous la forme suivante d'un pop-up :



Liste des équipements et états du recueil automatique de l'élément sélectionné

### 4.4.2 Points de mesures

Les informations suivantes seront envoyées sur le site DematRoute :

- Rubrique de la page « Description » de Route Plus
- Rubrique de la page « Cartographie » de Route Plus
- Moyennes Journalières
  - o Annuelles, Mensuelles.
  - o Débits TV, VL, PL et %PL.
  - o Vitesses Moyennes, V85, V50, V15.
  - o Tous les Jours Confondus (TJC), Samedi et Veilles de Fêtes (SVF), Dimanche et Jours Fériés (DF) et Jours Ouvrés (JO).

Pour publier les statistiques :

- Sélectionner l'onglet « Description »
- Sélectionner la période de publication
- Cliquer sur le bouton « Publier »

Publication

De l'année  à l'année

**NB** : Nous vous conseillons de publier au maximum 3 années à la fois car cette opération peut s'avérer très longue.

#### 4.5 Le site DematRoute

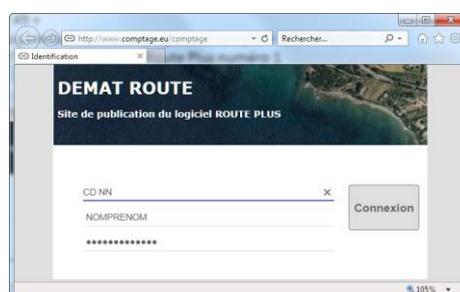
Le site est accessible à partir de l'adresse

- Production : <http://www.dematroute.fr/comptage>
- Test : <http://www.comptage.eu/comptage>

##### 4.5.1 Identification.

Pour accéder aux informations, vous devez vous identifier. Par défaut, les éléments de votre connexion sont :

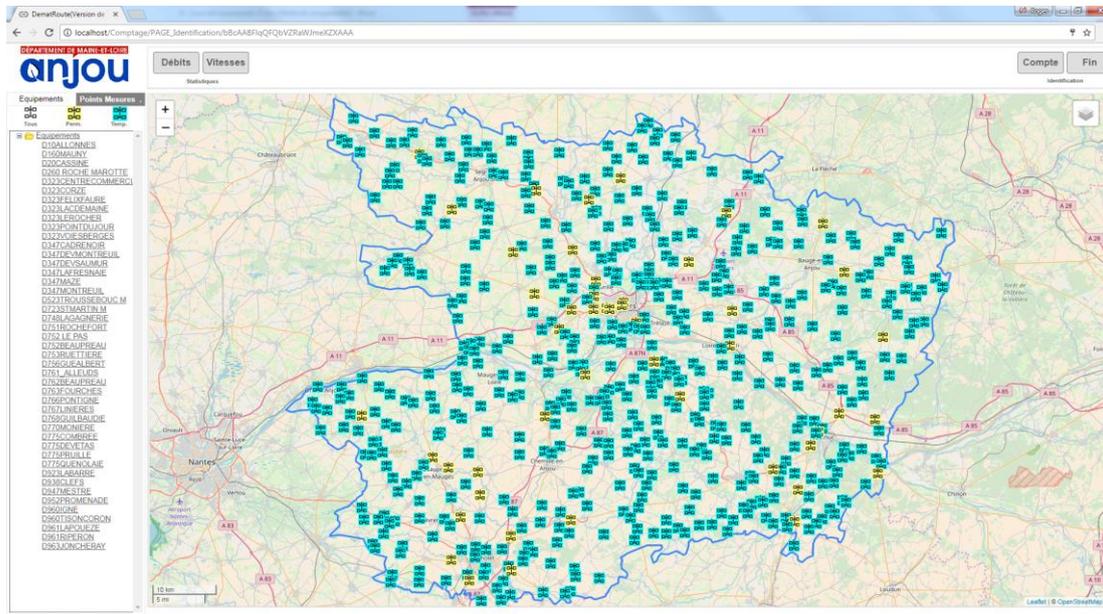
- Identifiant : Votre nom administratif (CD XXX, Routes de Guadeloupe...)
- Utilisateur : Votre nom et prénom sans ponctuation et sans espace : Exemple « NOMPrenom »
- Mot de passe : Correspond à l'identifiant Route Plus du poste 1 (copier / coller conseillé)



##### 4.5.2 IHM.

L'écran est divisé en 3 zones :

- L'explorer (à gauche) permet
  - o De sélectionner les équipements ou les points de mesures
  - o De réaliser des filtres.
  - o D'accéder directement à un équipement ou à un point de mesures.
- La barre de bouton (en haut) qui s'adapte en fonction des éléments sélectionnés dans l'explorer.
- La zone de présentation (au centre).



#### 4.5.2.1 Explorer

Deux onglets permettent de choisir :

- Les équipements permanents.
- Les points de mesures permanents et temporaires.

Un système de filtre permet de sélectionner :

- Les équipements selon l'état du recueil automatique :
  -  Tous
  -  En erreur
  -  Sans Erreur
  -  Avec erreur mineure (Configuration non cohérente...)
  -  Recueil des mesures manquantes demandé.
  -  Recueil complet des mesures demandé.
- Les points de mesures selon leur type
  -  Permanents
  -  Temporaires

### 4.5.2.2 Barre de boutons.

#### Equipements :

**Etat Temps Réel**

: Affiche en temps réel l'état des équipements

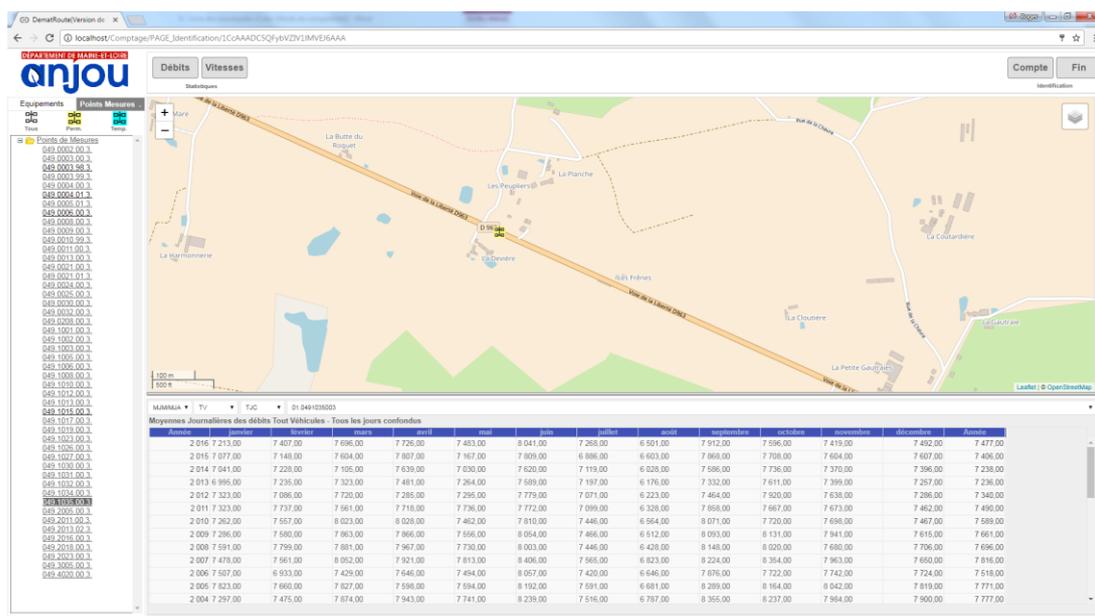
#### Point de Mesures :

**Débites**

: Affiche les statistiques des Débits

**Vitesses**

: Affiche les statistiques des Vitesses (disponible courant 2018)



Exemple de visualisation des MJM et MJA TV - TJC

#### Logo :

Pour changer de logo, cliquez dessus et sélectionnez celui que vous voulez affecter :



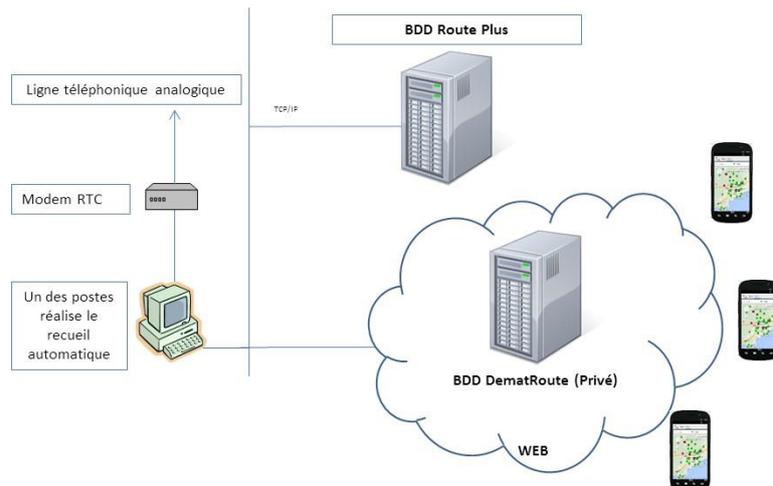
## 5 Suivi de communication sous Android v2.

Voici les éléments de mise en œuvre.

### 5.1.1 Principe

Après avoir activé le module, Route Plus et votre tablette (ou smartphone) se synchronisent pour pouvoir échanger les informations suivantes :

- Liste des équipements
- Etat du dernier recueil de chacun des équipements
- Etat du service de communication
- Suivi de communication

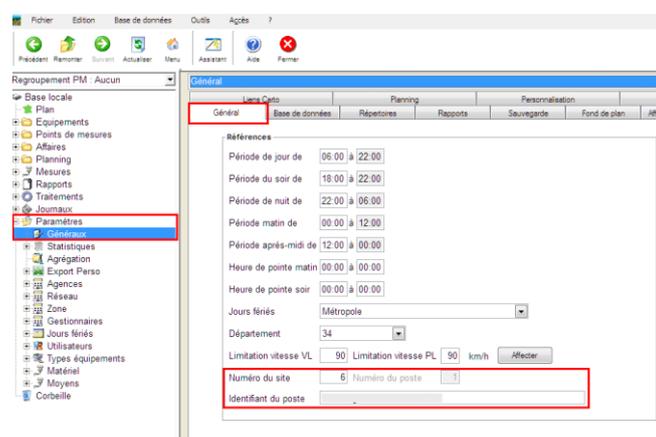


### 5.1.2 Mise en œuvre.

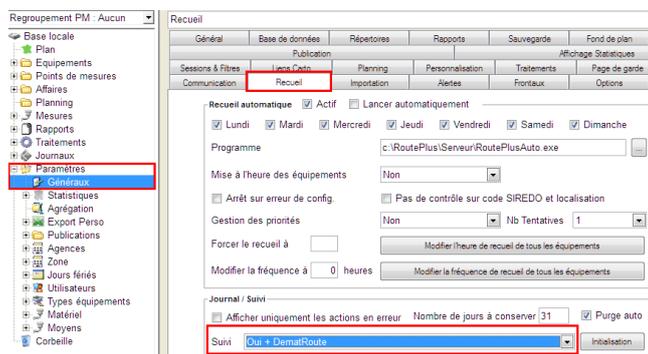
Si vous n'avez pas activé la publication sur Demat Route, vous devez réaliser/contrôler les opérations suivantes.

#### Sur tous les postes Route Plus :

- Renseigner l'identifiant des postes.
  - o Vous demandez par mail vos identifiants.
  - o Dès réception par mail, saisissez
    - Le numéro de site
    - L'identifiant



- Activer le suivi du recueil automatique.
  - o Base locale – Paramètres – Généraux
  - o Onglet Recueil
  - o Renseignez la rubrique « Suivi » avec « Oui + DematRoute ».



### **Sélection des équipements :**

Seuls les équipements dont la rubrique « Fond de Plan Tablette » est cochée



### **Sur votre Tablette ou Smartphone :**

- Installer l'application à partir du site <http://routeplus.eu> à la page Téléchargement : [Téléchargement](#)
  - o En sélectionnant [Rendez-vous sur la page dédié sur l'application Play Store](#)
  - o En cliquant sur [Télécharger l'application sous Android](#) (Déconseillé sauf si le Play Store n'est pas disponible)
- Lancer l'application
- Saisissez les éléments d'identification Route Plus que vous avez reçu par mail

Numéro de site N° Site

Clé d'activation du poste Route Plus numéro 1 Idf

Serveur de test uniquement Serveur Test

Le serveur de production sera disponible dans un second temps

Valider Annuler

### 5.1.3 Utilisation.

L'affichage sous forme de liste ou de carte vous permet de présenter l'ensemble des équipements ou ceux en erreur.

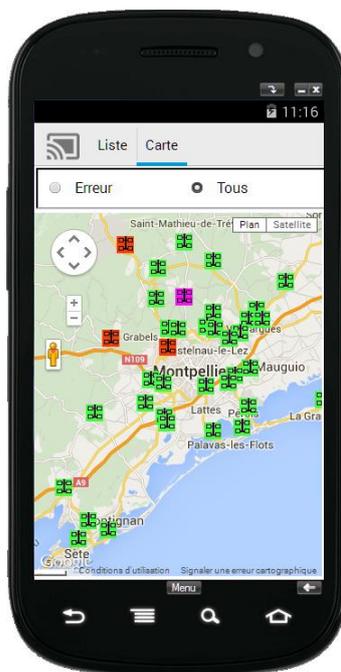
La sélection d'un équipement :

- Présente sa localisation
- Indique le suivi de communication en temps réel
- Vous permet de lancer le rattrapage des mesures au bureau.

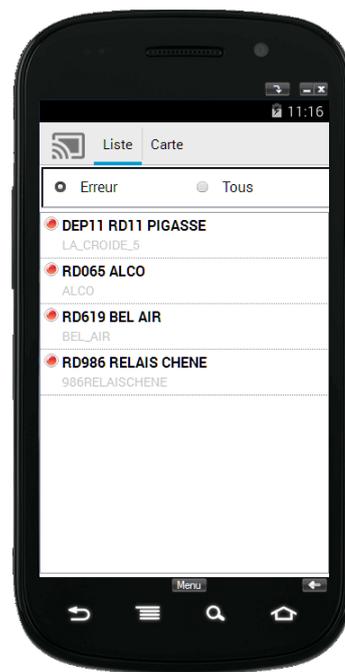
Voici quelques impressions écran :



Fond de plan des équipements en erreur



Fond de plan de tous les équipements



Liste des équipements en erreur



Localisation d'un équipement



Etat du recueil auto



Rattrapage des mesures

## 6 Vitesses Maximum autorisées contextuelles (VMA).

### 6.1 Présentation.

Dans le cadre d'une enquête avec aménagement de vitesse, il est utile de connaître les vitesses limites au moment de la mesure du trafic.

Pour cela, Route Plus permet désormais de :

- Rattacher le contexte des VMA sur un recueil de données.
- Consulter l'historique des VMA liés au recueil.
- Affecter la VMA lié au recueil lors de la génération des rapports Mobiles.

### 6.2 Limites.

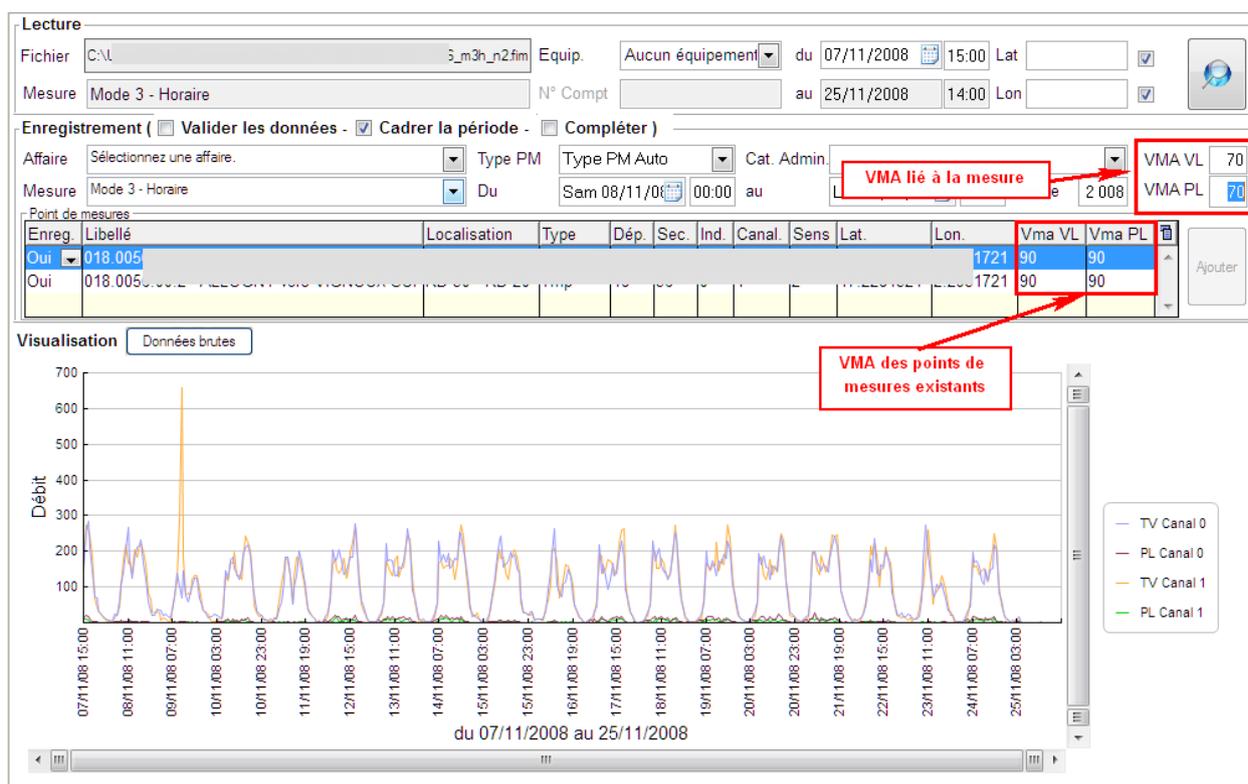
Cette nouvelle fonctionnalité :

- Ne concerne pas les points de mesures permanents
- Concerne uniquement les rapports Mobiles

### 6.3 Importation FIME.

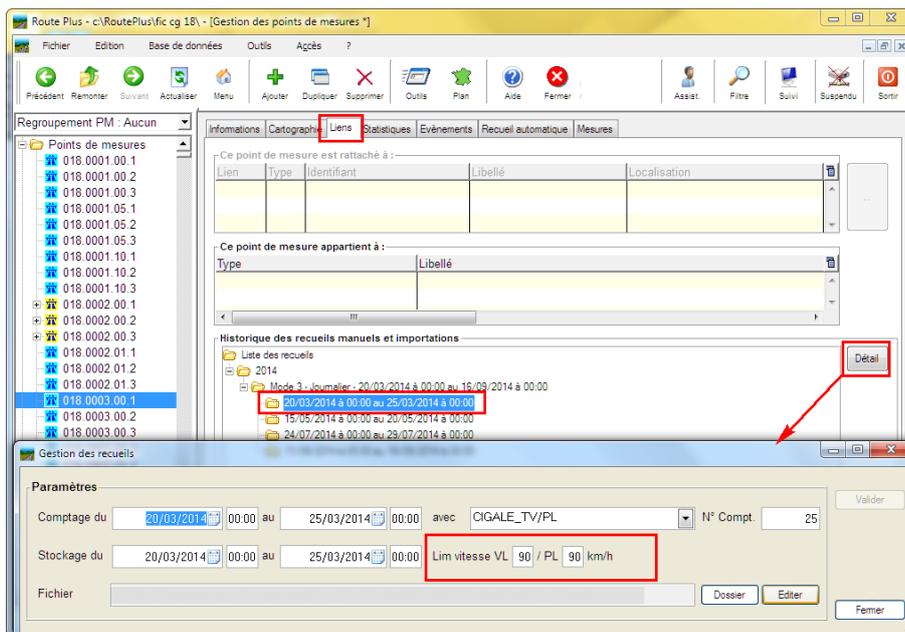
Lorsque vous importer un fichier FIME sur un point de mesure existant, vous pouvez affecter une limitation de vitesse VL/PL à la mesure courante.

L'exemple suivant montre des points de mesures dont la VMA est habituellement de 90 km/h et limité à 70 km/h le temps de l'étude.



## 6.4 Consultation du recueil.

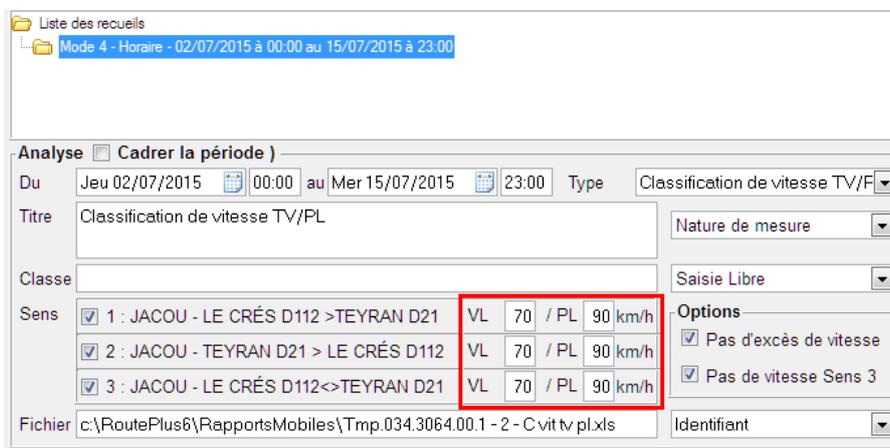
Route Plus conserve l'historique des recueils ou importations manuelles. Vous pouvez le consulter à partir de l'onglet « Lien » des points de mesures.



Vous pouvez ainsi consulter et modifier les vitesses limites VL et PL liées au recueil.

## 6.5 Génération du rapport mobile avec VMA contextuelles.

La génération des rapports mobiles hérite donc de cette fonctionnalité. Vous disposez désormais des vitesses sur chacun des sens.



Quelle que soit la méthode d'importation, vous pouvez à tout moment modifier ces vitesses avant la génération du rapport.

Dans ce cas :

- Seul le rapport sera impacté par la nouvelle saisie.
- Les points de mesures ne seront pas modifiés
- Le détail du recueil par sens ne sera pas modifié.

## 7 Recueil Automatique.

Voici quelques améliorations apportées autour du recueil automatique. Elles concernent :

- La sélection d'un fuseau horaire pour la mise à l'heure des stations lointaines.
- La sélection des jours de recueil dans la semaine.
- Le respect de la fréquence du recueil quel que soit le résultat de ce dernier.
- L'appel des stations en mode silence sur demande.
- Le rappel des stations automatiquement sur échec.

### 7.1 Mise à l'heure des stations.

Dans certains cas, la mise à l'heure des stations ne doit pas être systématique et doit être réalisée sous certaines conditions. Voici les différents cas rencontrés :

Ne pas mettre à l'heure si :

- Mise à l'heure déjà réalisée par :
  - o Le gestionnaire de l'équipement.
  - o L'équipement lui-même (Ex PRMX).
  - o Frontal ou Serveur (SAM...).
- L'équipement n'est pas une station (Compteur...)

Mettre à l'heure :

- Avec l'heure locale du poste.
- En tenant compte du fuseau horaire de l'équipement.

Afin de gérer tous ces cas, vous disposez désormais, en plus du paramétrage général, d'un paramétrage spécifique lié à l'équipement.

Recueil Automatique

Recueil Auto Recueil Inactif Mise à l'heure Heure locale (PC) 16:54

- Non
- Heure locale (PC)
- Métropole (Europe/Paris UTC+1)
- Guadeloupe (America/Guadeloupe)
- Guyane (America/Cayenne UTC-3)
- Martinique (America/Martinique UTC-4)
- La Réunion (Indian/Reunion UTC+4)
- Mali (Africa/Bamako UTC+0)
- Maroc (Africa/Casablanca UTC+0)

Les choix sont les suivants :

- Pas de mise à l'heure
- Mise à l'heure à partir de l'heure du PC
- Mise à l'heure en fonction du fuseau horaire de l'équipement. Les choix sont les suivants :
  - o Métropole UTC + 1
  - o Guadeloupe UTC - 4
  - o Guyane UTC + 3
  - o Martinique UTC - 4
  - o La Réunion UTC + 4
  - o Mali UTC + 0
  - o Maroc UTC + 0

Dans le cas d'une mise à l'heure avec fuseau horaire, le mécanisme est le suivant :

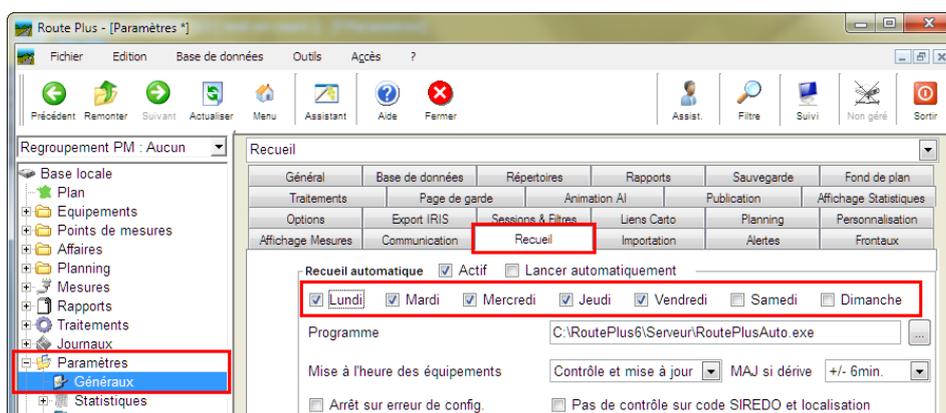
- 1 - ) Lecture de l'heure locale du poste
- 2 - ) Modification en heure UTC (Correction heure été / hivers)
- 3 - ) Affectation de l'heure en fonction du fuseau horaire de l'équipement.

## 7.2 Sélection des jours de recueil automatique

Route Plus réalise le recueil automatique selon une fréquence exprimée en heure. Dans certains cas, il est utile de restreindre le recueil à certaines journées permettant d'organiser :

- le suivi et la maintenance des équipements.
- la maintenance informatique sur des jours bien précis.

Pour cela, Route Plus vous permet de positionner vos journées de recueil au niveau du paramétrage général.



*Cochez les jours de recueil désirés.*

## 7.3 Respect de la fréquence du recueil.

Comme dit précédemment, Route Plus réalise le recueil automatique selon une fréquence exprimée en heure. Dans certains cas, cette fréquence doit être respectée quelle que soit la situation rencontrée.

Par exemple, un recueil toutes les 72 heures doit être réalisé pour un départ de cycle démarrant un Lundi :

- Le Lundi
- Le Jeudi
- Le Dimanche
- Le Mercredi
- Le Samedi
- Le Mardi
- Le Vendredi
- Le Lundi
- ... (Le cycle recommence).

Pour respecter ce cycle quels que soient les événements rencontrés (Erreur, Rattrapage...), vous devez cocher la case ci-dessous « fixe » indiquant que le recueil doit respecter une fréquence fixe (ici 72 heures)

**Attention :** Chaque recueil initié sera reprogrammé selon la fréquence saisie, et ce, quel que soit le résultat. Les rubriques « Prochain recueil » – « à » indiqueront la nouvelle échéance du recueil.

#### 7.4 Appel en mode silence (On/Off)

L'appel avec le modem RTC peut s'avérer pénible au quotidien à cause du bruit qu'il occasionne. Mais dans certain cas il est indispensable.

Route Plus dispose désormais d'un bouton On/Off dans la barre d'état pour activer ou non le son lors de l'appel.



#### 7.5 Rappel en cas d'échec.

Route Plus réalise désormais 3 tentatives d'appels en cas d'échec. Cela solutionnera les erreurs intempestives lors d'un premier appel (modem en veille...)

## 8 Divers.

Voici la liste détaillée des autres points modifiés ou améliorés dans Route Plus depuis la version 6.0.0.0.

### 8.1 Entête Export SIG et Perso.

Les rubriques suivantes ont été ajoutées :

- Vitesse Maximum autorisée a été ajoutée
- Dernière année de comptage sur export Perso

### 8.2 Export IRIS

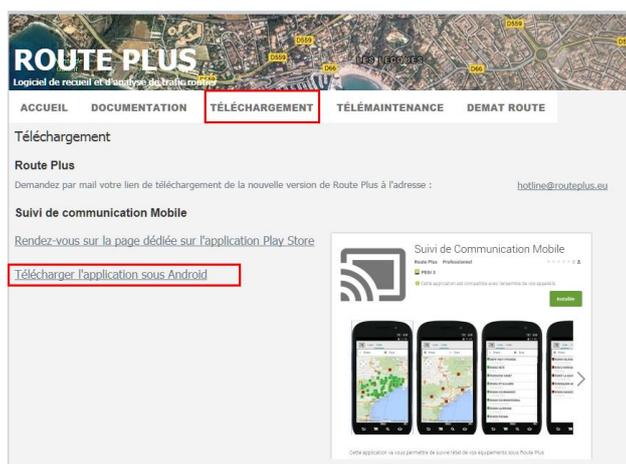
L'exportation des mesures de type compteur est désormais prise en compte

### 8.3 B153.

L'indice ALPHA des routes est désormais pris en compte

### 8.4 Suivi de communication sous Android

L'installation est possible désormais sans passer par le Play Store. Pour cela, rendez-vous sur la page <http://routeplus.eu/Telechargement.htm>



### 8.5 Suppression de périodes de mesures.

L'outil de gestion des mesures dispose désormais d'un outil de suppression de périodes de mesures. Pour cela :

- Afficher votre mesure
- Cliquer sur gestion mesure
- Saisir les périodes à supprimer
- Cliquer sur supprimer

